
LES RELATIONS ÉCONOMIQUES ENTRE LA FRANCE ET LA SERBIE - APERÇU HISTORIQUE ET TENDANCES CONTEMPORAINES*

UDC 339.92(44)(497.11)
DOI: 10.22182/spm.specijal22022.6
Прегледни рад

Stevan Rapaic**

Institut d'études politiques, Belgrade

Andrea Matijević***

Institut d'études politiques, Belgrade

Résumé

Dans cet article, les auteurs tentent de présenter systématiquement l'évolution des relations économiques entre la Serbie et la France. Pour cela, les auteurs partent d'une revue de l'histoire des relations économiques, nécessaire à la compréhension du contexte contemporain. La revue historique comprend une analyse des relations économiques entre la Serbie et la France à travers les étapes suivantes : 1. 1878-1918 ; 2. 1918-1939 ; 3. 1945-1991, et 4. 1991-2000. Les tendances contemporaines sont examinées pour la période allant des changements politiques en Serbie en 2000 jusqu'au 2020. L'histoire des relations économiques indique l'importance du niveau de coopération économique pour le caractère

* Рад је настао у оквиру научно-истраживачке делатности Института за политичке студије, коју финансира Министарство просвете, науке и технолошког развоја Републике Србије у складу са Одлуком о финансирању научноистраживачког рада у 2022. години, број: 451-03-6812022-14 а на основу Уговора о реализацији и финансирању научноистраживачког рада НИО у 2022. години.

** stevan.rapaic@ips.ac.rs

*** andrea.matijevic@ips.ac.rs

des relations politiques globales entre les États. Presque en règle générale, on peut remarquer qu'un niveau plus élevé de coopération économique a entraîné l'amélioration des relations politiques entre les deux pays, et vice versa, et que les années '90 représentent la période des relations économiques et politiques les plus faibles de l'histoire de relations entre la Serbie et la France. Avec ce niveau de relations économiques, on est entrée en un nouveau millénaire. L'observation de la période postérieure aux années 2000 indique cependant l'amélioration des relations économiques entre les deux pays, observée à travers les relations de commerce extérieur et le mouvement des investissements directs étrangers (IDE). La base de l'amélioration des relations est la libéralisation des relations commerciales entre la Serbie et l'Union européenne (UE) réalisée par la conclusion de l'Accord de stabilisation et d'association (ASA), ainsi que l'arrivée d'entreprises françaises en Serbie, qui a été lancée au début des années 2000 avec l'ouverture de l'économie serbe. Cette évolution est à la base d'attentes optimistes quant à une coopération économique productive entre les deux pays dans les années à venir.

Mots-clés: Serbie, France, commerce extérieur, investissement direct étranger, Union européenne

HISTOIRE DES RELATIONS ÉCONOMIQUES ENTRE LA SERBIE ET LA FRANCE

La Serbie et la France jouissent d'une riche histoire de relations bilatérales qui sont façonnées non seulement par les intérêts particuliers de ces deux pays, mais aussi par le contexte géopolitique et les événements de la fin du XIXe et du XXe siècle, importants pour l'histoire du monde, en général. Le caractère et l'intensité des relations interpersonnelles qualifient le déterminant de cette relation d'alliance unique et atypique (*une alliance atypique*) (Bataković 2010, 7). Selon Sretenović (2018, 9), à travers l'histoire, les Français et les Serbes ont fait de gros efforts pour surmonter de nombreux facteurs qui pourraient limiter leurs relations (tels que la distance géographique, la diversité culturelle et la disproportion

matérielle), c'est pourquoi la Serbie est aujourd'hui l'un des rares pays d'Europe de l'Est à posséder un patrimoine matériel et immatériel aussi riche marqué par l'esprit des valeurs universelles françaises de liberté, de justice, de démocratie et de droits de l'homme.

Au sens politico-historique, depuis son indépendance au Congrès de Berlin (1878), la Serbie a connu un processus évolutif qui a inclus diverses formes de construction de l'État : du Royaume de Serbie (1882), au territoire dans le cadre du Royaume des Serbes, Croates et Slovènes (1918) et le Royaume de Yougoslavie (1929), puis l'une des républiques de la République fédérale populaire de Yougoslavie (1946), c'est-à-dire La République fédérative socialiste de Yougoslavie (1963) jusqu'à la république au sein de la République fédérale de Yougoslavie (1992), c'est-à-dire l'Union étatique de Serbie-Monténégro (2003) et enfin la République de Serbie en tant qu'État unitaire indépendant (depuis 2006). Outre cette évolution politico-historique, le caractère des relations bilatérales entre la Serbie et la France a également été influencé par des processus au niveau mondial : la Première Guerre mondiale, les constellations et les intérêts des puissances mondiales dans les Balkans dans l'entre-deux-guerres, la Seconde Guerre mondiale, la reconstruction de l'Europe d'après-guerre et la guerre civile sur le territoire de l'ex-RFSY et le positionnement des forces par rapport à la question du droit à la sécession des ex-républiques yougoslaves. L'effet de ces facteurs nuance une distinction grossière de certaines périodes dans les relations entre la Serbie et la France en général : 1. La période allant de l'acquisition de l'indépendance de la Serbie à la fin de la Première Guerre mondiale (1878-1918) ; 2. Entre-deux-guerres (1918-1941) ; 3. La période après la Seconde Guerre mondiale jusqu'aux guerres de l'ex-Yougoslavie (1945-1991) ; 4. La période de conflit sur le territoire de l'ex-Yougoslavie (au cours des années 1990), et 5. La période moderne (début du XXI^e siècle jusqu'à présent). Les relations économiques entre la France et la Serbie, qui font l'objet de cet article, suivent ce périodique.

LES RELATIONS ÉCONOMIQUES DE L'INDÉPENDANCE DE LA SERBIE À LA FIN DE LA PREMIÈRE GUERRE MONDIALE

La base de l'amélioration de la coopération économique entre les deux pays est l'amélioration des relations au niveau politique. A cet égard, le tournant des relations entre la Serbie et la France peut être considéré comme la reconnaissance de la Serbie en tant qu'Etat indépendant et l'établissement de relations diplomatiques au niveau des

ministres habilités après le Congrès de Berlin en 1878. Les relations politiques de cette période ont été marquées par le fait que la France et la Serbie étaient du même côté avant et pendant la Première Guerre mondiale, à la suite de quoi (bien qu'il s'agisse d'une alliance informelle) la France a envoyé des missions militaires et humanitaires en Serbie au cours de la guerre et approuvé des prêts d'État. Elle a également aidé au retrait des soldats serbes à travers l'Albanie, et les soldats français, ensemble avec les soldats serbes, ont participé à la percée du front de Thessalonique et à la libération de la Serbie lors de la Première Guerre mondiale. La France, malgré ses positions initialement ambivalentes, a également joué un rôle diplomatique (et militaire) clé dans la création du Royaume des Serbes, Croates et Slovènes, en tant qu'allié et l'un des principaux protecteurs sur la scène internationale (voir Catsiapis 2002).

Cette signification militaire, diplomatique et politique en général, mais aussi l'établissement du rayonnement culturel de la France en Serbie à cette époque et dans celles à venir, ont eu leurs débuts dans la sphère économique. À savoir, dans les années qui ont suivi 1878 jusqu'à la Première Guerre mondiale, la position de la France était principalement déterminée par son importance économique pour la Serbie. Les guerres de la Serbie avec la Turquie en 1876 et 1877/1878 ont révélé les lacunes inhérentes au système fiscal de la Serbie, grâce auxquelles de grands problèmes sont apparus dans le financement des efforts de guerre. La Serbie est sortie de ces guerres comme un État économiquement dévasté et financièrement ruiné, et les problèmes économiques ont également alimenté une crise politique qui a affecté le processus de conclusion de la paix de San Stefano et la position de la délégation serbe au Congrès de Berlin. En outre, en concluant la Convention de Vienne sur les chemins de fer et le commerce (1878), la Serbie s'est engagée à construire la ligne ferroviaire Belgrade-Nish, avec deux branches : l'une vers Vranje, à travers la frontière turque et vers Skopje, et l'autre vers Pirot, à travers la frontière bulgare, jusqu'à Sofia et Istanbul, jusqu'en 1883. Il était tout à fait clair que la Serbie dépendait de l'aide étrangère parce qu'elle manquait non seulement de ressources financières, mais aussi de capacités techniques pour s'acquitter des obligations souscrites. Ainsi, la réalisation de la construction des chemins de fer devient l'occasion pour la Serbie d'établir son premier contact avec les financiers français. A la suite des premières négociations, la Convention franco-serbe fut conclue le 3 février 1881, qui comprenait : 1. l'approbation d'un prêt à la Serbie pour la construction d'un chemin de fer ; 2. l'assistance à la construction du chemin de fer, et 3. la création d'une société pour l'utilisation des chemins de fer nouvellement construits. En d'autres termes, cette convention

impliquait la création d'une concession en vertu de laquelle la banque française Union Générale s'engageait à payer 100 millions de francs pour la construction de voies ferrées. Sur la base de la coopération établie, au cours de la période suivante, les banques françaises ont approuvé des prêts à la Serbie à des conditions favorables. La faillite de l'Union Générale en 1882, déclarée en raison de créances inégalées contre la Serbie pour un montant de 43 millions de francs, a soulevé la question du financement supplémentaire de la construction des chemins de fer. Ce problème a été résolu par la transformation de la société pour l'utilisation des chemins de fer serbes en une société par actions, ce qui a permis l'afflux d'investissements directs étrangers, c'est-à-dire des capitaux à long terme majoritairement français (Pavlović 2015, 26-37).

Le déclin de l'influence austro-hongroise dans le commerce extérieur après la guerre des douanes en 1906 a permis de créer l'espace pour améliorer les relations du commerce extérieur de la Serbie avec d'autres pays, dont la France, principalement dans les catégories d'importations.¹ En raison de l'amélioration des relations commerciales extérieures, on assiste à une augmentation du nombre de prêts conclus avec la France (comme un prêt pour la construction de chemins de fer et le réarmement de l'armée (1909), un prêt pour couvrir les coûts de la guerres (1913), etc.).

Tableau 1. Participation de la France aux exportations et importations totales du Royaume de Serbie 1906-1910 (en %)

Exportation					Importation				
1906	1907	1908	1909	1910	1906	1907	1908	1909	1910
4.69	3.32	3.91	2.61	1.21	2.58	3.45	2.07	4.81	4.25

Source : Gnjatović 1991, 95.

Bien que l'émergence de nouvelles alliances en Europe et le repositionnement des grandes puissances aient influencé la réduction des financements français à la fin du XIXe siècle, la présence de la France a permis à la Serbie de ne pas être limitée dans son agenda de politique étrangère à un choix étroit d'accepter l'influence de l'Autriche-Hongrie ou de la Russie.² Autrement dit, la France devient un nouvel allié sur

1 Entre 1906 et 1910, il y a eu une baisse des exportations serbes vers l'Autriche-Hongrie de 41,96 % à 18,11 %, mais aussi une baisse des importations serbes d'Autriche-Hongrie de 50,1 % à 19,07 %. Voir : Gnjatović 1991, 95.

2 À la suite de l'entrée en alliance avec la Russie en 1894, la France a accepté le veto de la Russie sur l'octroi de prêts français à la Serbie, car les responsables russes estimaient que

lequel la Serbie peut compter tant politiquement qu'économiquement. Du point de vue français, la Serbie était importante à cette époque car, selon l'historien Victor Bérard, elle était un élément de base de la politique française contre l'expansionnisme allemand dans les Balkans (selon Troude 2010, 342-343). Cela s'est confirmé par l'aide et le soutien déjà évoqués de la France pendant la Première Guerre mondiale et lors de la création du Royaume des Serbes, Croates et Slovènes.

LES RELATIONS ÉCONOMIQUES DANS L'ENTRE-DEUX-GUERRES

Ensemble avec la période de la Première Guerre mondiale, la période entre les deux guerres mondiales est considérée comme l'apogée des relations franco-serbes (Sretenović 2009, 544). Malgré le fait que la France n'approuve pas tous les mouvements de politique étrangère yougoslave au cours de cette période, de la création de l'État yougoslave à « l'éclipse de la puissance française » en 1934/1935, les relations entre le Royaume des Serbes, Croates et Slovènes, c'est-à-dire le Royaume de Yougoslavie et la France, dominaient la politique étrangère yougoslave, et même après le déclin de la puissance française, elles conservaient une grande importance. De ce fait, certains auteurs se demandent même si la Yougoslavie était un « satellite » français dans l'entre-deux-guerres (Vinaver 1985).

Néanmoins, le lien politique fort entre la Yougoslavie et la France ne s'accompagnait pas d'un lien économique fort. Bien que le développement des liens politiques ait été stimulé principalement par la coopération économique et que les relations militaires, culturelles, diplomatiques et politiques franco-serbes aient progressé, la dynamique initiale de coopération économique entre les deux pays, malgré la volonté politique, n'a pas été mise à profit pour améliorer encore relations économiques.

Les relations commerciales extérieures de la Yougoslavie et de la France, outre l'éloignement géographique et la structure semi-agricole de l'économie française, ont été profondément affectées par les conséquences de la crise économique d'après-guerre des années 1920, à la suite de quoi de nombreuses mesures restrictives sur le commerce extérieur ont été introduites tant en Yougoslavie qu'en France. La chute de la monnaie française, l'inflation et un bilan commercial négatif ont incité le gouvernement français à introduire des mesures de restriction

le renforcement de l'influence française par une aide financière entraînait une diminution de l'influence de la Russie en Serbie (voir : Pavlović 2015, 61-72).

des importations, notamment alimentaires. La France a préféré importer des marchandises de ses colonies plutôt que de Yougoslavie. D'autre part, si les exportations de l'entre-deux-guerres étaient nécessaires à la reconstruction et à l'europanisation d'après-guerre, toutes les mesures d'émancipation du commerce extérieur yougoslave de l'Europe centrale et d'orientation vers l'Occident semblaient vaines. Les experts yougoslaves ont souligné le problème des exportations vers la France comme une question importante mais non résolue, surtout en gardant à l'esprit que la France est considérée comme un marché important pour l'exportation de céréales yougoslaves, ainsi que d'autres produits agricoles et matières premières industrielles. L'initiative de Nikola Pasic de conclure un accord commercial a été rejetée sous l'argument des responsables français que la Yougoslavie déchirée par la guerre ne pouvait pas acheter de produits de luxe français et qu'un accord commercial n'était pas nécessaire. Les échanges avec la France ont également été entravés par la baisse de la valeur du dinar, ce qui a affecté de rares exportateurs. Les effets de ces facteurs (mesures commerciales restrictives, dépréciation des devises, éloignement géographique) ont influencé l'abandon des efforts d'augmentation des exportations vers la France et le retour des exportations yougoslaves vers les marchés traditionnels d'Italie et d'Europe centrale (Vinaver 1985, 433-439).

Néanmoins, bien que les parts yougoslaves dans les importations et les exportations françaises soient au niveau de l'erreur statistique, et bien que les échanges avec la France (en termes absolus et en pourcentage du commerce total) soient faibles, il ne faut pas oublier que la valeur des transactions d'importation et d'exportation yougoslaves avec la France au cours de la période 1918-1924 a enregistré une croissance stable d'une année sur l'autre. Si l'on regarde les parts des exportations et des importations totales pour cette période, les valeurs de la part des exportations vers la France dans les exportations totales variaient entre 1,66% (1921) et 5,85% (1922), tandis que les parts des importations en provenance de France variaient entre 3,04 % (1922) et 4,56 % (1921) (Cvetković 2006, 30-31).

La pierre d'achoppement dans les relations économiques était aussi le problème des dettes yougoslaves. Pendant cette période, la Yougoslavie continue d'importer des armes de France et compte sur des prêts français, tandis que la France voit un allié en Yougoslavie si elle continue à importer des armes et à rembourser les prêts déjà consentis. Ce n'étaient pas seulement les prêts d'avant-guerre qui étaient en cause, car au lieu d'importer des marchandises yougoslaves, la France a fourni une aide financière et militaire à la Yougoslavie dans les années

de guerre et d'après-guerre. A partir de 1921, la France a commencé à exiger le paiement des dettes yougoslaves d'avant-guerre et de guerre, conditionnant de nouvelles lignes de crédit à ces paiements, menaçant même de porter l'affaire devant l'arbitrage de la Cour internationale de justice de La Haye (Vinaver 1985, 437 -440). Un problème supplémentaire s'est posé lorsque, en 1924, les détenteurs d'obligations d'État serbes ont commencé à exiger des paiements en or au lieu du franc-papier français, en raison de la chute de la valeur du franc après la guerre. L'affaire fut finalement portée devant le tribunal de La Haye et le verdict prévoyait le paiement de la dette en francs-or. Cela a entraîné une multiplication par cinq de la valeur de dette yougoslave restante. Le différend a été (temporairement) résolu par la conclusion d'un accord en 1933 par lequel la Yougoslavie s'engageait à payer 90 % des coupons de rente au cours des 25 prochaines années³ (Popović-Petrović 2000, 415-416).

On s'attendait à ce que la conclusion d'un accord commercial longtemps retardé puisse conduire à une amélioration des relations d'échange entre la Yougoslavie et la France. L'accord (c'est-à-dire la Convention sur le commerce et la navigation) a été conclu en janvier 1929. Les effets de la crise économique de 1929 ont brisé les attentes optimistes. Les États se tournent à nouveau vers l'arrêt des importations et les enferment dans des barrières douanières, des contingents, des préférences, des accords compensatoires, tout en forçant les exportations. Les relations économiques entre la Yougoslavie et la France n'étaient pas non plus exemptes de telles tendances. Jusqu'en 1932, la part des importations de Yougoslavie dans le total des importations françaises est devenue presque insignifiante (0,32 %) et l'octroi de préférences pour les produits yougoslaves nécessitait l'agrément automatique des facilités d'importation de produits français (médicaments, cosmétiques, vin, etc.) en Yougoslavie. Si l'on regarde la structure des importations et des exportations yougoslaves, on constate que, malgré la part stable des importations de la France dans les importations totales, il y a eu une baisse de la part des exportations vers la France dans les exportations totales de 4,01 % (1931) à 1,56. % (1935) (Vinaver 1985, 441-443).

Ensuite, dans la vague d'expansion économique allemande du milieu des années 1930, l'accord commercial germano-yougoslave a été conclu en 1934, ce qui a permis de renforcer les exportations vers l'Allemagne. La même année, le ministère yougoslave du Commerce

3 Le règlement définitif du différend sur la dette yougoslave n'a été réalisé qu'après ces 25 années, lorsque la RPFY, en signant l'Accord sur le règlement des créances françaises (1958), s'est engagée à payer 10,25 millions de dollars en monnaie française, le montant que le gouvernement a payé à la France en versements semestriels jusqu'à la fin des années 1970. (voir plus : Gnjatović 1991, 178).

et de l'Industrie soulignait que le rôle de la France dans les exportations était « assez faible ». L'extrémité supplémentaire du marché français a également été influencée par la déception du fait que la France n'a pas absorbé l'excédent des exportations yougoslaves, même si elle l'a promis, ensemble avec l'Angleterre, après la cessation des exportations yougoslaves vers l'Italie sous l'influence des sanctions de la Société des Nations imposées à la Yougoslavie en 1935. L'orientation des exportations vers l'Allemagne après 1935 a renforcé l'attachement général de l'État à l'Allemagne et affaibli les liens anciens avec la France. Remarquant cela, les autorités françaises décidèrent de mener des actions contre l'expansion économique allemande à travers une série d'accords commerciaux conclus avec la Yougoslavie en 1936, 1937 et 1939, afin que la France améliore la sienne et compromette la position économique de l'Allemagne en Yougoslavie. Les attentes du gouvernement yougoslave vis-à-vis de ces accords étaient optimistes : les nouveaux accords étaient considérés comme une base plus solide pour le développement des échanges, c'est-à-dire la relance des échanges entre les deux pays et l'augmentation des exportations vers la France. Néanmoins, les exportations vers la France ont connu de fortes fluctuations :

Tableau 2 : Participation de la France aux exportations du Royaume de Yougoslavie 1936-1939. (en millions de dinars et en pourcentage des exportations totales)

	1936		1937		1938		1939	
	Millions de dinars	%						
Exportations totales	4.376	100	6.272	100	5.047	100	5.521	100
Exportations vers la France	86	1.97	339	5.41	75	1.49	140	2.54

Source : Cvetković 2006, 203.

Au cours de la période considérée, la part des exportations vers la France dans les exportations totales de la Yougoslavie a fluctué d'un niveau proche de la valeur record en 1922 (5,85%) à un niveau inférieur à celui réalisé dans les années de crise de 1932/1933. Les importations yougoslaves en provenance de France présentaient également des tendances fluctuantes, mais en règle générale, l'année où les exportations vers la France étaient importantes, les importations étaient faibles et vice versa. Dans la période 1936-1939, les importations allaient de 1,74 % à 2,85 % des importations yougoslaves totales, ce qui représenté une diminution par rapport à la période précédente de 1931 à 1935, lorsque

la part de la France dans les importations yougoslaves ne descendait pas en dessous de 4 % des importations totales (Cvetković 2006, 203-204).

Les événements de la guerre ont grandement entravé le commerce avec la France, et la grande pénétration des marchandises françaises sur la base d'accords commerciaux a conditionné l'application de mesures de protection contre les importations excessives de France. L'arrêt des exportations vers la France a été réalisé en 1940, n'atteignant jamais le niveau souhaité par les autorités yougoslaves. Avec l'occupation allemande de la France, le partenaire commercial de la Yougoslavie a été retiré de la carte politique et économique de l'Europe.

Malgré le faible niveau du commerce extérieur, un élément important des relations économiques de l'entre-deux-guerres entre la France et la Serbie a été la participation des entreprises françaises à la reconstruction d'après-guerre de la Yougoslavie. A savoir, parmi les entreprises étrangères dont le rôle dans l'après-guerre était nécessaire pour mettre en œuvre des programmes de construction des équipements d'infrastructure et ainsi favoriser le développement économique d'après-guerre, les entreprises françaises jouaient un rôle particulier, et parmi elles deux basées à Paris : Batignolles (*Société des constructions de Batignolles*) et la *Société européenne d'études et d'entreprises*. L'activité de ces deux sociétés a été la plus intense au cours des années 1930, et leur engagement s'est concrétisé à travers des projets d'infrastructure (la remise en état des terres du Pancevacki rit, la construction du pont du roi Alexandre Ier à Belgrade, les travaux sur l'existant et construction d'un certain nombre de nouvelles voies ferrées à travers Yougoslavie) (Cvetković 2006, 227-246). Malgré des différends avec ces entreprises, dont certains ont atteint des proportions scandaleuses, leur présence a été importante pour la reconstruction des infrastructures yougoslaves d'après-guerre. De plus, il ne faut pas oublier qu'avant la Seconde Guerre mondiale, l'économie yougoslave était largement marquée par la présence de capitaux d'origine française. Les investissements français ont été principalement dirigés vers les secteurs bancaire et minier, ainsi que vers l'industrie des matériaux de construction, les industries électriques, chimiques et métalliques. Selon certains rapports, les investissements des banques françaises représentaient 21,4% du total d'investissements étrangers dans le secteur bancaire yougoslave, ce qui plaçait le capital français au premier rang, avec la succursale de Belgrade de la Franco-Serbian Banque en tant que la plus importante institution financière française en Yougoslavie. L'industrie extractive permettant les plus gros profits, le capital français s'intéressait particulièrement au secteur minier, au sein duquel il se classait au deuxième rang en

termes de part des capitaux étrangers investis dans l'exploitation minière yougoslave, derrière les Anglais, avec le plus gros investissement placé dans la mine de Bor. Les sociétés minières françaises ont également investi dans l'exploitation de l'or en Yougoslavie, de sorte que les plus gros producteurs d'or de l'entre-deux-guerres étaient la Compagnie française des mines de Bor et l'Association française des mines d'or à Pek. S'agissant de l'industrie des matériaux de construction, le capital français aurait dominé ce secteur industriel auquel il participait avec une part totale de 30,7 %. La plupart des investissements ont été orientés vers l'industrie du ciment et l'industrie du verre. La société française *La Dalmatienne*, qui par la nature de ses activités appartenait à la fois aux industries électriques et chimiques, était l'une des plus grandes entreprises françaises de la Yougoslavie de l'entre-deux-guerres. Quant à l'industrie métallurgique et mécanique, les sociétés au capital fondateur originaires de France étaient propriétaires d'entreprises de production de tramways, de wagons, de pièces d'avions et de moteurs d'avions, et la société française *Les Ateliers et Chantiers de la Loire à Saint-Nazaire* a fondé en 1932 le chantier naval yougoslave le plus important et le plus moderne « Split ». Les opportunités d'investissement des capitaux français dans d'autres industries sont réduites par la concurrence d'autres pays européens traditionnellement implantés dans certaines industries yougoslaves (268-275).

Le décalage entre l'intensité des relations politiques et économiques entre la France et la Yougoslavie a représenté une relation constante entre les deux pays dans l'entre-deux-guerres. A l'époque hitlérienne, ce décalage a influencé le fort approfondissement de la scission politique entre les autorités yougoslaves et la France. Une fois de plus, il a été montré à quel point il est important pour le maintien et l'amélioration des relations entre la France et la Serbie d'améliorer continuellement les relations dans le domaine économique - à la fin du XIXe siècle, les progrès dans les relations économiques étaient à la base de l'amélioration des relations politiques, tandis que dans l'entre-deux-guerres, le niveau élevé des relations politiques était menacé par le manque d'amélioration de la coopération économique.

LES RELATIONS ÉCONOMIQUES DANS LA PÉRIODE 1945-1991

Les relations économiques globales entre la France et la Yougoslavie après la Seconde Guerre mondiale étaient régies par l'Accord de coopération économique, industrielle et technique de 1969,

qui prévoyait la création d'un Comité mixte de coopération économique, industrielle et technique. Ce comité a été remplacé par le Conseil économique yougoslave-français en 1987, et la régulation des relations économiques s'est faite à travers une série d'accords (Accord sur la protection des investissements contre les risques non commerciaux, Accord tendant à éviter la double imposition, Accord sur la réassurance des commerce d'exportation, Accord sur le transport aérien, Accord sur la coopération touristique, Accord sur la circulation routière internationale, Accord sur la coopération scientifique et technique) (Popović-Petrović 2000, 416-417).

L'intérêt de la France pour l'amélioration des relations avec la Yougoslavie après la Seconde Guerre mondiale reposait sur des motifs géostratégiques pour obtenir un avantage comparatif dans la première phase de la guerre froide. D'autre part, l'influence de la guerre allemande en Yougoslavie dans la période d'après-guerre a été remplacée par l'influence russe pour des raisons idéologiques. Constatant qu'elle ne pouvait pas compter sur l'Union soviétique pour fournir une assistance économique, la Yougoslavie est devenue plus ouverte à la coopération avec les pays occidentaux et, dans cette vague, un accord commercial a été conclu avec la France déjà en 1946. Cependant, des facteurs idéologiques ont continué à éloigner la Yougoslavie de coopération productive avec l'Ouest.

Afin d'accroître leur influence, les États-Unis, la Grande-Bretagne et la France ont conclu un accord d'aide tripartite à la Yougoslavie, sur la base duquel, à partir de 1951, des armes et une aide militaire ont été principalement livrées à la Yougoslavie. Dans le cadre de ses activités diplomatiques envers l'Europe de l'Est, afin d'obtenir un soutien à la question algérienne, la France s'attendait à un changement dans l'approche de la Yougoslavie envers l'Occident, et les attentes ont été alimentées par le décès de Staline (*Joseph Vissarionovich Staline*) en 1956. Tito a visité Paris la même année, mais, par la visite à Moscou peu de temps après, il a montré que la loyauté de la Yougoslavie était toujours du côté du bloc communiste (voir : Sotou 2003). De plus, l'envoi d'armes au mouvement de résistance algérien a causé la déception d'un grand nombre de Français et a conduit au fait que les relations franco-yougoslaves (c'est-à-dire les relations franco-serbes en général) pendant la guerre d'Algérie étaient au plus bas niveau en toute l'histoire des relations bilatérales. Néanmoins, lors des premières activités du Mouvement des non-alignés, la situation évoluait dans un sens positif, à savoir l'amélioration des relations interétatiques (Sretenović 2009, 553).

L'amélioration des relations politiques dans l'immédiat après la Seconde guerre mondiale est également entravée par des obstacles d'ordre économique, notamment du fait de la question de statut de la propriété française en Yougoslavie. Ces actifs se composaient de concessions pour l'utilisation du potentiel minier et hydroélectrique, de capitaux financiers investis dans des banques, des compagnies d'assurances, des sociétés industrielles et de l'immobilier. La victoire de la révolution socialiste en Yougoslavie après la guerre a déterminé l'attitude envers le capital français et étranger en général, comme un phénomène qui entrave l'indépendance du pays et met en danger le pouvoir de la classe ouvrière. La propriété privée des moyens de production n'avait pas sa place dans le nouvel ordre social. Dès lors, des mesures de confiscation des profits de guerre et de mise sous contrôle étatique des entreprises françaises ont été abordées. La résolution de la question de propriété des entreprises individuelles était particulièrement importante pour les intérêts français. Ainsi, la question de la propriété de mine de Bor s'est posée - un différend qui a été résolu en 1946 comme un tournant après lequel la possibilité de rendre l'entreprise aux propriétaires précédents n'a plus été envisagée, mais, conformément à la loi sur la nationalisation adoptée cette année-là, seule une compensation pour les biens nationalisés a été faite. De la même manière, la banque franco-serbe a été nationalisée à travers d'autres banques et compagnies d'assurances, ainsi que des sociétés industrielles. La question de l'indemnisation des biens nationalisés a conduit à un grand différend entre la France et la Yougoslavie d'après-guerre. Le différend a surgi même en termes de format de résolution de cette question, de sorte que seules les négociations sur le format ont duré jusqu'en 1949, et avec la création d'un sous-comité mixte franco-yougoslave, les négociations pour résoudre le différend lui-même venaient de commencer. Le règlement de ce différend dans le climat de la phase initiale de la guerre froide est passé d'une question économique à une question politique de premier ordre et un moyen utilisé par les deux parties pour réaliser leurs intérêts, ce qui a rendu difficile la recherche d'un accord. Enfin, l'Accord d'indemnisation (1951) prévoyait une concession du côté français en termes de montant d'indemnisation, mais aussi du côté yougoslave en termes de nombre d'entreprises pour lesquelles des indemnisations doivent être versées, car en plus des sociétés nationalisées, des sociétés confisquées ont été ajoutées à cette liste. L'accord prévoyait une obligation de paiement yougoslave d'un montant de 15 millions de dinars et une période de remboursement de 10 ans (Cvetković 2006, 277-311).

On s'attendait à ce que la France, instruite par cette expérience, se méfie des futures activités d'investissement visant la Yougoslavie.

En général, un environnement d'investissement spécifique s'est créé en Yougoslavie après la Seconde Guerre mondiale, façonné principalement par des coutumes idéologiques.

Les pays occidentaux, y compris la France, considéraient que les territoires de l'Europe de l'Est leur offraient une bonne opportunité d'expansion du commerce et des investissements. La Yougoslavie, en tant que pays avec une base de matières premières sous-utilisée et en tant que pays avec les caractéristiques communistes les moins extrêmes, était un bon point de départ pour l'activité d'investissement occidentale. Par conséquent, la Yougoslavie a été le premier pays d'Europe de l'Est à entamer une coopération industrielle avec des entreprises occidentales et en même temps le premier de ces pays à réglementer les activités d'investissement étranger avec la loi sur les coentreprises de 1967. Néanmoins, les caractéristiques du système économique et des entreprises yougoslaves fondées sur l'idéologie officielle ont entravé les entreprises d'investissement étranger. Le système économique socialiste et les entreprises fondées sur l'autogestion des travailleurs ont diminué la confiance des investisseurs étrangers dans la valeur future de leurs investissements. La Loi sur les investissements conjoints impliquait elle-même que les investissements étrangers n'étaient autorisés que dans les secteurs industriel et agricole, dans les secteurs du tourisme et de la recherche scientifique, à l'exclusion de secteurs tels que le commerce, la banque, les assurances, les transports et les services publics. La base des investissements conjoints était un accord conclu entre des entreprises étrangères et nationales. La part autorisée de la propriété étrangère dans l'entreprise faisant l'objet de l'investissement conjoint était de 49,99 %. Ayant en vue que la loi restait floue en matière de risques politiques, certains pays ont spécifiquement abordé la conclusion d'accords bilatéraux comme des garanties contre les effets de tels risques. Outre l'Allemagne de l'Ouest, les États-Unis et plusieurs autres pays, ces pays comprennent également la France. Après l'entrée en vigueur de la loi sur les coentreprises, le nombre de coentreprises a commencé à augmenter. Jusqu'en 1973, c'est la Yougoslavie qui a conclu le plus d'accords d'investissements conjoints avec l'Italie et l'Allemagne de l'Ouest (parts de 27 % et 20 % du total des capitaux étrangers investis, respectivement). La France, avec une part de 8 %, était en 4^{ème} position, derrière la Société financière internationale (*International Financial Corporation – IFC*) avec une part de 10 % (Milutinovich, Boseman et Vrbanovich 1975). Cependant, il y a une impression générale qu'un tel cadre réglementaire a été introduit dans le but de décourager l'investissement étranger (conformément à la vision idéologique selon

laquelle le capital étranger est considéré comme un phénomène qui menace le pouvoir de la classe ouvrière). Un tel système administratif, ainsi que l'expérience de la nationalisation des entreprises françaises, ont influencé la perception de l'environnement d'investissement yougoslave comme insatisfaisant, de sorte que les investissements français dans la période d'après-guerre étaient faibles.

En matière de commerce extérieur, la base est une vague plus large de réformes à partir de 1965, introduites, entre autres, afin d'augmenter les échanges de biens, de capitaux et d'expertise technologique avec d'autres pays. L'adoption des principes du GATT et du FMI a permis la création d'un système de stimulation des relations économiques avec tous les pays sans discrimination. Grâce à ces réformes, malgré l'introduction de mesures de protection des importations qui ont affecté la baisse des importations au cours des années 1970, le volume des exportations a augmenté régulièrement après 1965, atteignant un taux de croissance annuel pouvant atteindre 17% en 1969 (Milutinovich, Boseman and Vrbanovich 1975, 54). Le volume du commerce extérieur de la Yougoslavie a également été influencé par l'amélioration des relations avec la Communauté économique européenne, puisque la Yougoslavie, en tant que premier des États socialistes, a signé la Déclaration sur les relations avec la CEE en 1967, puis, en signant un accord commercial de trois ans, elle obtient le statut de nation la plus favorisée, et en 1971, un schéma général de préférences en matière de coopération économique entre la RSF Yougoslavie et la CEE est adopté (Bantchev 2019, 216-217).

Dans ses relations commerciales, après la création de la CEE, la France s'est de plus en plus tournée vers les États membres de la communauté, et elle a également maintenu des liens avec ses anciennes colonies. D'autre part, la Yougoslavie avait déjà l'Allemagne et l'Italie comme partenaires commerciaux permanents et dominants à cette époque. Le volume des transactions de commerce extérieur entre la Yougoslavie et la France n'a pas changé de manière significative après la guerre par rapport à l'entre-deux-guerres. Même le fait que la France ait doublé le volume de ses échanges avec les pays de la CEE au cours de la période 1950-1994, ce qui a entraîné une baisse des échanges avec les pays en développement, n'a pas eu d'incidence significative sur le volume des échanges avec la Yougoslavie. Les pourcentages de la part de la France dans les exportations yougoslaves s'élevaient en moyenne à un peu plus de 2 %, jusqu'à ce que la croissance commence dans les années 1980, culminant en 1990, qui est considérée comme un tournant dans les relations économiques. À savoir, la part de la France a atteint une part de 3,95 % en 1988, et en 1990 la Yougoslavie a réalisé les revenus les plus

élevés des exportations vers la France, observés par rapport aux années précédentes, faisant de la France le troisième partenaire commercial extérieur de la Yougoslavie, juste derrière l'Allemagne et l'Italie. C'est le résultat de la tendance à la hausse de la coopération franco-yougoslave dans tous les domaines. Ainsi, la France devient la première en taux de croissance de la coopération économique de Yougoslavie, par rapport aux autres pays développés. La structure des exportations yougoslaves vers la France indique deux changements importants de 1970 à 1990. Les aliments et les animaux vivants constituaient les articles les plus importants des exportations en 1970 avec une part de 26,8 %, et en 1990, cette part était tombée à seulement 2,3 %. De plus, en raison de l'intérêt croissant de la France pour les machines et les dispositifs de transport, leur part dans les exportations yougoslaves pour les 20 années données est passée de 11,4 % à 57,4 %. La tendance à la hausse des relations économiques s'est interrompue en 1991, sous l'influence de facteurs politiques et de l'évolution de la situation économique en Yougoslavie (Popović-Petrović 2000, 417-420).

LES RELATIONS ÉCONOMIQUES DANS LES ANNÉES 90

La question de la nécessité d'une intervention militaire dans le conflit de guerre sur le territoire de la RSFY de 1991 à 1995 a divisé par l'opinion publique française. Face au choix entre coopérer avec les États-Unis sur cette question (puisque, en tant que force à moyenne portée, elle ne pouvait pas diriger de manière autonome une coalition internationale pour résoudre le conflit yougoslave) et la perte d'influence potentielle dans ce domaine, un moment intéressant a prévalu, en conséquence, l'approche française de la question yougoslave s'est adaptée à la ligne de conduite des États-Unis et de la Communauté européenne, puis des Nations Unies. Cette ligne d'action impliquait une politique volontariste, c'est-à-dire l'utilisation de moyens de coercition diplomatiques, militaires et économiques (Wood 1994, 129-131). Sur le plan économique, la stratégie occidentale a consisté à imposer des sanctions à la Yougoslavie sous l'égide de l'ONU, qui ont été appliquées de 1992 à 1994, ainsi qu'un « mur extérieur » de sanctions qui a été maintenu jusqu'en 1996. L'effet de ces sanctions et l'effet de la destruction de la guerre ont conduit les anciennes républiques yougoslaves à mettre fin au conflit en tant qu'États économiquement dévastés.⁴

4 Sur les conséquences des sanctions économiques imposées par l'ONU à la RFY, voir : Adamovich 1997.

L'effet négatif de cet engagement de la France sur les relations politiques avec la Yougoslavie est un fait notoire. La moindre coopération au niveau politique, avec les effets des sanctions économiques, a conduit à l'humiliation des relations économiques, après qu'elles ont eu atteint leur apogée en 1990, depuis la période d'après la Seconde guerre mondiale. Les conflits ont conduit au gel des accords mentionnés sur la coopération dans divers domaines conclus après la Seconde Guerre mondiale et au gel des travaux du Conseil économique yougoslave-français. La réduction de la production industrielle et les déficits prononcés des matières premières ont rendu impossible l'organisation des flux économiques normaux de la Yougoslavie, de sorte que l'on peut constater que si les relations commerciales globales ont subi une baisse en volume, la production orientée vers l'exportation a été particulièrement affectée. Le commerce total de la RFSY avec la France en 1991 s'élevait à 1.218,3 millions de dollars, soit une baisse d'environ 33 % par rapport à l'année 1990. Sur le total des exportations réalisées, 135,3 millions de dollars appartenaient à la RFY, ce qui montre également une baisse par rapport à 1990. Les données pour la RFY sont enregistrées séparément depuis 1992, et elles montrent qu'après l'introduction des sanctions, il y a eu une baisse vertigineuse de la valeur des relations commerciales avec la France par rapport aux 135,3 millions de dollars susmentionnés en 1991, baisse qui a conduit au fait que la France n'occupe que la huitième place en tant que partenaire commercial extérieur de la RFY. Depuis 1994, quand il y a eu la plus forte baisse du commerce de 50,2 à seulement 7 millions de dollars, il y a eu une légère tendance à la hausse (Popović-Petrović 2000, 417-418).

Tableau 3 : Volume total des échanges entre la RFY et la France, valeur des exportations vers la France et des importations depuis la France 1992-1996 (en millions de dollars)

Année	Le volume total des échanges entre la RFY et la France	Exportation de la RFY vers la France	Importations de la RFY de France
1992	186,6	60,3	126,3
1993	50,2	16,4	33,8
1994	7,0	3,7	3,3
1995	76,4	14,8	61,6
1996	76,3	31,2	45,1

Source : Données de la Chambre de commerce yougoslave, d'après : Popović-Petrović 2000, 420 et 423.

Les conflits de guerre ont également affecté d'autres formes de coopération entre la Yougoslavie et la France. La France se classe cinquième pour le nombre d'accords de joint-venture (114) et d'accords de coopération de production à long terme (28), derrière l'Allemagne, l'Italie, l'Autriche et les États-Unis. Ce type de coopération a été gelé au cours des années 1990. Aussi, après la reprise de la coopération sur les marchés tiers en 1989/1990 à travers la construction de l'hôtel « Tesnov » dans l'ex-Tchécoslovaquie et la construction d'une usine de production de tubes soudés en Algérie, ces formes de coopération ont été interrompues par l'apparition de guerre en Yougoslavie. En raison du déclin de l'activité des voyagistes français après une forte baisse du nombre de nuitées déjà en 1990, la zone yougoslave n'est plus incluse dans l'offre des agences de voyages françaises depuis 1991. En matière de coopération bancaire et financière, on peut remarquer que jusqu'en 1990, la France était un partenaire financier important de la RFSY, ce qui s'accompagnait du niveau des relations commerciales. La contribution à la coopération financière a été apportée par la banque mixte « Franco-Yougoslavie » basée à Paris jusqu'à l'introduction des sanctions économiques de l'ONU, et le changement de climat politique et économique a également affecté les opérations de la nouvelle banque *Société Générale Yougoslave Banque* (Popović-Petrović 2000, 425-427).

La levée des sanctions a ouvert la voie à la réintégration de la Yougoslavie sur le marché mondial. Mais après 5 ans d'isolement économique, les perspectives de renforcement du rôle de la Yougoslavie en tant que partenaire commercial pour d'autres pays se sont aggravées. En outre, les perspectives d'amélioration des relations commerciales sont menacées par le fait que les négociations sur la coopération économique avec l'UE ont été reportées en raison de problèmes politiques en 1996, ainsi que par le fait que la RFY n'a pas pu contracter un emprunt auprès du FMI pour refinancer la dette publique, en raison du mur extérieur des sanctions, dont l'application s'est poursuivie même après la levée de l'embargo (Adamovich 1997, 309; 311). Afin d'améliorer les relations de commerce extérieur, la RF de Yougoslavie, après la levée des sanctions, s'est concentrée sur les relations commerciales avec les anciennes républiques yougoslaves. En 1996, la France se classe 6ème en termes de commerce extérieur :

Tableau 4 : Principaux partenaires commerciaux de la RF de Yougoslavie en 1996
(en millions de dollars)

Rang	Pays	Exportation	Importation	Total
1.	Allemagne	111	379	490
2.	Italie	140	348	488
3.	République Srpska	268	146	414
4.	Macédoine	166	160	326
5.	Russie	131	119	250
6.	France	48	110	158
7.	Etats-Unis	19	101	120
8.	Slovénie	23	45	68
9.	Ukraine	12	41	53
10.	Chine	6	38	44

Source : Adamovich 1997, 319.

Ensuite, peu de temps après les premiers jalons de l'amélioration des relations économiques avec les autres pays, une nouvelle crise politique éclate en RF de Yougoslavie, nouveau motif d'engagement de la communauté internationale. La crise du Kosovo de 1998/1999 impliquait une activité diplomatique de médiation des acteurs internationaux et l'utilisation de moyens militaires de coercition à travers le bombardement de la RFY par l'OTAN en mars 1999, mais, désormais au sein de l'UE, la réapplication de sanctions économiques contre la Yougoslavie a également été pris en compte. Bien que la position commune des États membres de l'UE prévoyait l'introduction de sanctions, leur application n'a jamais été réalisée car aucun acte réglementaire approprié n'a été adopté sur la base duquel l'UE pourrait assumer la compétence pour de telles actions. Les pays qui étaient les plus ardents défenseurs des sanctions ont été les premiers à se retirer lorsque l'adoption de cet acte réglementaire est entrée à l'ordre du jour, craignant les conséquences que les sanctions pourraient avoir sur les secteurs industriels nationaux (De Neuilly 2003). Indépendamment du fait que ces sanctions n'ont finalement pas été effectivement appliquées, le fait même que la France ait participé à leur examen et ait été considérée comme un État participant au bombardement de la RFY a influencé l'humiliation de relations politiques et économiques déjà dérogées. Avec le faible niveau de coopération économique franco-yougoslave, le XXI^e siècle est commencé.

TENDANCES CONTEMPORAINES

Après les changements politiques intervenus en Serbie en octobre 2000, les relations entre les deux pays sont entrées dans une nouvelle phase. La même année, les relations diplomatiques entre la Serbie et la France ont été rétablies et de bonnes relations politiques ont entraîné une augmentation de la coopération économique. Les exportations de la Serbie vers la France ont triplé en 2001 par rapport à l'année précédente, tandis que la valeur des importations de la France vers la Serbie a presque septuplé (Institut de statistique de la République de Serbie [RZS], 258). Dès 2002, les entreprises françaises ont été parmi les premières à reconnaître tout le potentiel de l'économie serbe et ont décidé d'investir leur capital en rachetant plusieurs entreprises publiques majoritaires. Au cours des vingt années suivantes, la coopération commerciale extérieure entre les deux pays ne cesse de croître, tandis que le fonds des investissements français totaux en Serbie augmente.

RELATIONS COMMERCIALES EXTÉRIEURES

Au début du XXI^e siècle, la Serbie est entrée dans une période de forte croissance économique, qui a duré jusqu'en 2009, lorsque la crise économique mondiale s'est propagée à la Serbie. Au cours de cette période, la Serbie a connu une croissance économique moyenne d'environ six pour cent et, en outre, la Serbie a développé de manière intensive la coopération en matière de commerce extérieur, en particulier avec les États membres de l'UE (Rapaić 2021, 184). En ce qui concerne les pays de l'UE, la Serbie a traditionnellement maintenu les meilleures relations de commerce extérieur avec l'Italie et l'Allemagne, tandis que le commerce extérieur avec la France est resté à un niveau beaucoup plus bas. Néanmoins, la France a réussi à maintenir une continuité dans l'augmentation des exportations vers la Serbie, mais elle s'est également accompagnée d'une tendance à l'augmentation des exportations serbes vers la France.

La part de l'UE dans le total des exportations serbes en 2019 était de 59,2 %, tandis que la part des importations était de 62,7 % (Organisation mondiale du commerce [OMC], 2020). Les deux tiers du total des échanges commerciaux de la Serbie ont lieu avec les pays de l'UE. Selon les données de 2019, la France est à la sixième place sur la liste des pays de l'UE dont la Serbie importe le plus, et en ce qui concerne les exportations serbes vers l'UE, la France est à la dixième place. La valeur totale des importations de marchandises en provenance

de France en 2019 était de 785 millions de dollars, tandis que la valeur des exportations serbes vers la France était de 526 millions de dollars (Institut de statistique de la République de Serbie [RZS] 2020, 309-310).

Tableau 5 : Exportations et importations de marchandises serbes de France 2009-2019 (en millions de dollars)

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Exportation	249	277	309	283	351	418	409	413	494	530	526
Importer	522	482	537	516	604	575	534	585	626	721	785
Bilan	-273	-205	-228	-233	-253	-157	-125	-172	-132	-191	-259
Échange total	771	759	845	799	955	993	943	998	1120	1251	1311

Source : Institut de statistique de la République de Serbie [RZS], 2010-2020.

Au cours des dix dernières années, nous pouvons remarquer que le commerce extérieur total de la Serbie et de la France a presque doublé, passant de 771 millions de dollars en 2009, il a atteint 1,3 milliard de dollars en 2019. Les exportations serbes vers la France ont augmenté de 111% au cours de la période observée, tandis que les importations en provenance de France ont augmenté de 50%. Néanmoins, la Serbie a un déficit commercial constant avec la France. Ce déficit était le plus faible en 2015, lorsqu'il s'élevait à 125 millions de dollars, et le plus important en 2009, lorsqu'il était de 273 millions de dollars. La Serbie est un pays dépendant des importations et cette relation n'est pas surprenante étant donné la grande disparité dans la taille, la force et la qualité des marchés serbe et français. Outre une bonne coopération bilatérale, l'Accord de stabilisation et d'association conclu entre la Serbie et la Communauté européenne, ainsi que leurs États membres, entré en vigueur en 2013, et qui a presque entièrement libéralisé la coopération commerciale de la Serbie avec l'Union européenne, a certainement contribué à l'amélioration des relations commerciales extérieures entre les deux des pays.

En ce qui concerne la structure du commerce extérieur entre les deux pays, les choses n'ont pas changé de manière significative au cours de la décennie observée. Selon les données de 2019, un tiers du total des exportations françaises vers la Serbie concerne des équipements mécaniques, électriques et électroniques, c'est-à-dire des produits de haute technologie, parmi lesquels dominent les machines industrielles et agricoles. Ce groupe de produits s'accompagne de matériels de transport

et de voitures, et en tant que poste significatif parmi les produits français sur le marché serbe, se distinguent les produits chimiques, à savoir les parfums et les cosmétiques. Les produits agricoles et alimentaires occupent une place nettement inférieure dans la structure des exportations françaises vers la Serbie et y participent avec environ 8 % (Chambre de commerce franco-serbe [CCFS] 2020, 18).

La Serbie, quant à elle, exporte le plus de produits en caoutchouc et en plastique vers le marché français. En tant qu'élément le plus important dans l'exportation totale serbe vers la France, les pneus produits dans la société « Tigar » de Pirot, qui appartient au français « Michelin », se distinguent. Cette société est également l'un des plus grands exportateurs serbes, ce qui sera discuté plus en détail ci-dessous. Le deuxième groupe de produits serbes exportés vers la France est le matériel de transport, c'est-à-dire les carrosseries, les remorques et les semi-remorques. Les produits agricoles et alimentaires représentent environ 13 % du total des exportations serbes vers la France, et les équipements mécaniques, électriques et électroniques, c'est-à-dire les produits de haute technologie, apparaissent comme le groupe de produits le moins représenté (CCFS 2020, 18).

ENTREPRISES FRANÇAISES EN SERBIE

Avec l'ouverture de son économie et la libéralisation de sa politique de commerce extérieur, la Serbie a lancé en 2001 une campagne accélérée pour attirer les investissements étrangers directs. Au départ, cette campagne était basée sur la privatisation, c'est-à-dire la vente de capital social, et les entreprises françaises ont été parmi les premières à investir des fonds importants dans l'économie serbe.

L'accent mis sur l'attraction des investissements directs étrangers, dans le but de générer de la croissance économique et de réduire le nombre de chômeurs, est une constante de la politique économique serbe depuis le début des années 2000. Après 2010, lorsque le processus de privatisation des plus grandes entreprises manufacturières d'État touchait à sa fin, l'État de Serbie a eu recours à de nouvelles mesures d'incitation visant à attirer les entreprises étrangères.

Depuis l'année 2010 jusqu'à la fin de 2020, la Serbie a accordé des subventions aux investisseurs étrangers, qui sont les plus importants d'Europe, et les a exonérés de divers impôts. Le montant des subventions accordées aux investisseurs étrangers, ainsi que les nombreux contrats que ces entreprises ont conclus avec l'État de Serbie, sont toujours classés secrets d'État, il n'est donc pas facile de déterminer combien

les subventions mentionnées coûtent aux citoyens de Serbie. Ce que nous savons avec certitude, c'est qu'au cours de la période donnée, selon les données de la Banque nationale de Serbie, environ 26 milliards d'euros sont venus en Serbie par le biais d'investissements directs étrangers, ce qui est un montant extrêmement important pour un pays de seulement sept millions d'habitants.

Tableau 6 : Afflux d'investissements directs étrangers en Serbie en provenance de certains pays (2010-2020) (en millions d'euros)

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	Total
Tous les États	1278.4	3544.4	1008.8	1547.9	1500.5	2114.2	2126.9	2548.1	3464.5	3815.3	3014.2	25963.2
UE	860.7	2794.4	624.4	1145.0	1109.3	1530.1	1410.4	1819.7	2084.0	2114.8	2159.8	17652.6
Pays-Bas	40.7	215.5	153.5	379.8	372.7	361.7	341.8	542.8	350.7	803.7	705.5	4268.4
Allemagne	103.5	198.7	93.1	83.5	36.5	72.4	179.6	185.4	263.3	335.8	331.9	1883.7
France	107.7	179.7	131.4	99.3	51.5	76.5	72.4	85.0	716.3	-322.2	50.8	1248.4
Italie	65.3	135.9	78.8	67.4	101.1	144.9	-97.7	195.6	169.1	107.6	34.7	1002.7
Russie	216.2	488.5	232.5	189.7	73.5	96.4	41.1	170.4	263.0	576.8	75.2	2423.3
Chine	2.0	6.0	1.0	-0.4	82.5	24.1	69.5	103.5	191.8	264.2	366.8	1111.0
Etats-Unis	59.9	37.0	31.5	22.1	8.5	38.5	16.8	37.6	70.4	185.7	79.1	715.0

Source : Banque nationale de Serbie (NBS), s.d.

Les entreprises françaises ont une part importante dans l'afflux total d'investissements directs étrangers en Serbie. Entre 2010 et 2020, des investissements directs étrangers d'une valeur totale de 17,6 milliards d'euros sont arrivés de l'UE. Sur cette seule période, les entreprises françaises ont investi plus de 1,2 milliard d'euros sur le marché serbe, soit plus que la valeur investie par les entreprises italiennes, chinoises ou américaines. Dans le même temps, il ne faut pas perdre de vue que certains des investissements français les plus importants sur le marché serbe sont arrivés entre 2001 et 2010 (tableau 7).

En analysant l'afflux d'investissements directs étrangers en Serbie, selon les données de la Banque nationale de Serbie, on peut remarquer certaines anomalies. A savoir, les Pays-Bas apparaissent comme le plus gros investisseur en Serbie, ce qui ne correspond certainement pas aux faits, car la présence d'entreprises néerlandaises n'est pas clairement

visible sur le marché. Il s'agit du fait que la Banque nationale de Serbie reçoit des données sur les investissements directs étrangers par pays de paiement, c'est-à-dire par pays dans lesquels un investisseur direct étranger a un compte bancaire à travers lequel il effectue des investissements en Serbie. De cette manière, des entreprises d'autres parties du monde investissent en Serbie par l'intermédiaire de banques aux Pays-Bas, à Chypre ou au Luxembourg en raison des nombreux avantages que ces banques, c'est-à-dire ces pays, leur offrent. Cependant, lorsqu'on parle d'entreprises de France, d'Allemagne et d'Italie, ce n'est pas le cas, donc ces données sont pertinentes. Par conséquent, nous pouvons conclure que, en ce qui concerne les pays de l'UE, outre celles allemandes, les entreprises françaises ont le plus investi en Serbie au cours des dix dernières années, suivies par les entreprises italiennes.

Selon les données de la Chambre de commerce franco-serbe, plus de 120 entreprises à capitaux français opèrent en Serbie, employant 12 000 personnes (CCFS 2020, 14). Cependant, selon les données de l'Alliance nationale pour le développement économique local (NALED 2021), une organisation qui collecte des données sur les investissements étrangers en Serbie depuis de nombreuses années, ce nombre est nettement inférieur et compte un total de 32 entreprises en 2018. Selon les données de la NALED, le total d'investissements des entreprises françaises sur le marché serbe sur la période 2002-2018 s'élève à 1,8 milliard d'euros.

Tableau 7 : Investissements directs français en Serbie (2001-2018)

	Investisseur	Année	Type d'investissement	Secteur d'activité	Montant de l'investissement en euros	Lieu
1	Michelin Tigar Tyres	2002	Privatisation	Industrie automobile	132.000.000	Pirot
2	Tarkett	2002	Privatisation	Industrie du bois et du meuble	136.000.000	Bačka Palanka
3	Lafarge	2002	Privatisation	Industrie de construction	163.000.000	Beočin
4	Biospringer RS doo (Alltech Serbia)	2002	Autre	Alimentation et agriculture	53.000.000	Senta
5	Le Belier / LBK Kikinda	2003	Privatisation	Industrie automobile	35.000.000	Kikinda
6	Soufflet Group	2004	Privatisation	Alimentation et agriculture	8.000.000	Bačka Palanka
7	Bongrain SA	2004	Autre	Alimentation et agriculture	25.000.000	Zrenjanin
8	Intermarché	2004	Greenfield	Commerce	44.000.000	Čačak
9	Axereal Serbia	2004	Brownfield	Alimentation et agriculture	394.000	Novi Sad

10	Sicoberry	2005	Greenfield	Alimentation et agriculture	2.000.000	Kraljevo
11	Crédit Agricole Banka Srbija	2005	Privatisation	Finances	259.000.000	Novi Sad
12	InterEX	2006	Greenfield	Commerce	6.000.000	Šabac
13	Lohr	2008	Privatisation	Industrie automobile	3.200.000	Bačka Topola
14	Schneider Electric DMS NS	2008	Acquisition	ICT	61.900.000	Novi Sad
15	Tigar Tyres Michelin Expansion	2010	Greenfield	Industrie automobile	16.000.000	Pirot
16	Mecaplast	2011	Greenfield	Industrie automobile	10.000.000	Zrenjanin
17	Mekaplast / Novares	2011	Greenfield	Industrie automobile	15.000.000	Zrenjanin
18	BIG TIGAR	2011	Greenfield	Industrie automobile	215.000.000	Pirot
19	Sagem Telecommunications Paris	2011	Greenfield	ICT	5.000.000	Niš
21	Quivogne	2013	Brownfield	Industrie des machines	1.000.000	Bečež
22	Luxury Tannery	2013	Brownfield	Industrie du cuir	10.000.000	Ruma
23	Streit Nova	2014	Greenfield	Industrie automobile	6.000.000	Stara Pazova
24	Hutchinson	2016	Greenfield	Industrie automobile	10.400.000	Ruma
25	Société Générale	2016	Greenfield	Finances	47.000.000	Belgrade
26	Somboled - Dukat, Lactalis group	2016	Autre	Alimentation et agriculture	26.000.000	Sombor
27	J & J Metalni proizvodi	2016	Greenfield	Industrie de transformation des métaux	17.86.702	Beočin
28	Mecafor	2016	Greenfield	Металопређивачка индустрија	4.000.000	Kikinda
29	Tigar Tyres	2018	Autre	Industrie automobile	15.600.000	Pirot
30	Novares	2018	Brownfield	Industrie automobile	5.200.000	Zrenjanin
31	Irelly	2018	Autre	Industrie automobile	26.000	Pirot
32	Vinci Airports	2018	Autre	Industrie aérospaciale	500.000.000	Belgrade - Surčin
TOTAL					1.816.506.702	

Source : Calcul de l'auteur basé sur les données soumises à l'auteur par l'Alliance nationale pour le développement économique local (NALED 2021).

Parmi les entreprises françaises en Serbie, *Vinci* s'impose comme la plus importante par la valeur de l'investissement, qui en 2018, au prix d'un demi-milliard d'euros, a obtenu une concession sur l'aéroport Nikola Tesla de Belgrade pour 25 ans. Considérant que l'accord entre

l'État de Serbie et la société Vinci est encore inconnu du public, nous ne pouvons que supposer quels sont les obligations et les droits des deux parties signataires. Cependant, selon des responsables serbes, la société *Vinci* est obligée de payer une redevance annuelle à la Serbie, qui oscille entre 4,4 millions et 15,1 millions d'euros, et s'est engagé à investir 732 millions d'euros supplémentaires dans l'aéroport jusqu'au bout des concessions (voir Obradović 2019).

L'investissement français le plus important sur l'ensemble du marché serbe est certainement la société *Michelin Tigar Tyres*, qui déjà au tout début de la période de transition a privatisé l'usine de pneumatiques « Tigar ». La privatisation de l'usine de Pirot a été réalisée en 2002, et cette société a été rachetée par *Michelin*, une société transnationale originaire de France pour 132 millions d'euros. Cette société, qui opère en Serbie sous le nom de *Michelin Tigar Tires*, a poursuivi et considérablement amélioré la production de pneus de voiture. *Michelin Tigar* est également l'un des plus gros exportateurs de Serbie et est directement responsable de l'arrivée de trois autres sociétés françaises associées à la maison mère (*Big Tiger, Tiger Tires et Tiger Tires Michelin Expansion*). La valeur totale des investissements de Michelin en Serbie, avec la privatisation de Tigar et les investissements dans toutes les sociétés liées au cours de la période 2002-2018, s'élève à 378,6 millions d'euros.

En tant qu'entreprise française la plus prospère en Serbie, *Tigar Tyres* figure depuis des années parmi les trois premiers exportateurs serbes. Cette entreprise, qui compte environ 3 500 employés, sur la période de janvier à mai 2021, a exporté des marchandises dans une valeur de 165 millions d'euros, ce qui en fait le troisième plus grand exportateur (Ministère des Finances de la République de Serbie (MFIN) 2021, 14). La société *Tigar Tires* fait partie du cluster automobile en Serbie qui se développe avec succès depuis des années.

La production de composants pour l'industrie automobile est l'un des principaux postes de la structure des exportations serbes, et parmi les entreprises françaises de ce secteur figurent *Novares* et *Mecaplast* de Zrenjanin, *Hutchinson* de Ruma, *Le Belier* de Kikinda, *Lohr* de Bačka Topola et *Streit Nova* de Stara Pazova.

La société *LaFarge*, l'un des plus gros producteurs de ciment au monde, est l'un des plus gros investissements français en Serbie. Cet investissement s'élevait à 163 millions d'euros et faisait référence à la privatisation des cimenteries de Beočin en 2002. Depuis son arrivée, *LaFarge* est présent dans tous les grands projets en Serbie en tant que fournisseur de béton, et sa capacité est d'un million de mètres cubes de béton produit annuellement.

Il est intéressant de noter que les trois plus gros investissements étrangers directs de la France dans le secteur de la transformation en Serbie ont eu lieu la même année 2002. La troisième sur cette liste est la société française *Tarkett*, qui a privatisé la société « Sintelon » serbe au prix de 136 millions d'euros. Cette société produit du parquet et d'autres types de sols et revêtements de sol. Ainsi, bien qu'elle ne fasse pas partie des 15 plus grands exportateurs serbes, elle est leader sur le marché régional et se distingue comme le plus grand exportateur de Serbie vers le marché russe. La Serbie a conclu un accord de libre-échange avec la Fédération de Russie, selon lequel la plupart des marchandises sont étaient exonérées de droits de douane. L'accord de libre-échange avec la Fédération de Russie est l'un des facteurs de compétitivité de la Serbie en tant que destination des investissements étrangers. La possibilité d'exporter en franchise de droits vers le marché russe a permis à la société *Tarkett* de maintenir et d'améliorer encore la production en Serbie.

Concernant le secteur financier, deux banques françaises, le *Crédit Agricole* et la *Société Générale*, étaient présentes sur le marché serbe. Le *Crédit Agricole* est entré sur le marché serbe en 2005 avec la recapitalisation de la « Meridian banka SA Novi Sad » à hauteur de 259 millions d'euros, avec laquelle cette banque a acquis 71% des parts. Un an plus tard, le *Crédit Agricole* devient l'unique propriétaire de la banque en rachetant la participation restante à des actionnaires minoritaires.

La banque *Société Générale* est présente sur le marché serbe depuis 1977, date à laquelle elle a ouvert son bureau de représentation. Cependant, en tant qu'investissement direct étranger, cette banque n'est apparue en Serbie qu'en 2016, avec un investissement de 47 millions d'euros. Trois ans plus tard, la *Société Générale* quitte la Serbie et est rachetée par la banque OTP. Bien que le prix exact auquel cette banque a été vendue soit inconnu du public, la même année, la Banque nationale de Serbie a enregistré un afflux négatif d'IDE en provenance de France, soit une sortie de 322,2 millions d'euros, dont on peut supposer qu'il s'agit du rapatriement de la banque *Société Générale* (tableau 6).

En novembre 2020, la Serbie et la France ont signé un accord de coopération dans le domaine de la mise en œuvre de projets prioritaires en République de Serbie. Le texte de l'accord indique que cet accord a été créé afin d'initier une coopération bilatérale afin d'identifier des projets stratégiques prioritaires pour le développement de la République de Serbie, tels que des projets d'infrastructure et d'énergie, afin d'améliorer durablement l'industrie nationale serbe et de faciliter le transfert de technologie et le développement professionnel de la main-d'œuvre. L'accord signé et ratifié fait référence à deux projets, l'amélioration de

l'efficacité énergétique en Serbie et le début de la construction du métro à Belgrade. La valeur du prêt consenti dans cet accord est d'un montant de 581 millions d'euros et concerne principalement la construction de la première ligne du métro de Belgrade. Une petite partie du prêt, d'un montant de 97 millions d'euros, est destinée à Elektro distribucija Srbije (Distribution d'électricité de la Serbie) pour la mise en œuvre du système de réseau intelligent, dans le but de gérer la consommation et d'augmenter l'efficacité (la Loi sur la ratification de l'Annexe 1 de l'Accord entre le Gouvernement de Serbie et le Gouvernement de France sur la coopération dans des projets prioritaires en République de Serbie, article 2).

La construction de la première ligne de métro, dont le démarrage est annoncé pour novembre 2021, impliquera les sociétés françaises *Almstom* et *Egis Rail*, ainsi que la société chinoise *Power China*. Il est prévu que des entreprises françaises livrent des trains et des sous-systèmes électromécaniques, c'est-à-dire des équipements de métro, tandis que la société chinoise *Power China* effectuera des travaux de construction (voir Martinović 2021).

Le deuxième projet prioritaire en cours en Serbie et auquel la France, c'est-à-dire ses entreprises, participe, concerne la construction d'un centre régional de traitement des déchets à Belgrade à Vinča. Le contrat entre la ville de Belgrade et le Consortium franco-japonais *Suez-Itochu* a été signé en 2017, et la valeur du contrat est d'environ 300 millions d'euros. Ce projet est réalisé en partenariat public-privé, et prévoit la réhabilitation de la décharge existante, la construction d'un nouveau centre de stockage et d'une unité d'incinération avec production d'électricité et de chaleur.

CONCLUSION

Un tour d'horizon historique des relations économiques entre la Serbie et la France permet de souligner l'importance de la coopération économique entre ces deux pays pour l'ensemble de leurs relations. Pendant la majeure partie de la période observée, on peut remarquer que l'amélioration des relations politiques s'est appuyée sur les progrès réalisés antérieurement dans la coopération dans le domaine économique. Ainsi, on peut remarquer que la base du sommet des relations entre les deux pays (pendant la Première Guerre mondiale et dans l'entre-deux-guerres) était principalement l'aide financière de la France après les guerres des années 1870 et les prêts d'avant-guerre et de guerre accordé à la Serbie par la France. De plus, le décalage entre les niveaux des relations politiques et économiques dans l'entre-deux-guerres est considéré comme

la principale raison de l'éloignement politique de la Yougoslavie de la France et du rapprochement avec l'Allemagne à la veille de la Seconde Guerre mondiale. Après la guerre, en plus des raisons idéologiques, on a remarqué que les différends dans la sphère économique influençaient également les divergences politiques. En résolvant les différends sur les compensations pour la nationalisation d'après-guerre d'entreprises françaises, en remboursant des prêts en 1970, en mettant en œuvre des réformes en 1965 qui ont ouvert l'économie yougoslave aux acteurs étrangers et en améliorant la coopération avec la CEE, les bases ont été posées pour le progrès des relations économiques dans les années 1980, de sorte que les relations économiques ont atteint un pic en 1990 (observé dans la période d'après la Seconde Guerre mondiale). La période des années 90 montre que la relation inverse s'applique également - le déclin des relations politiques au cours de cette période, ainsi que la destruction économique de l'économie yougoslave, ont influencé le déclin de la coopération économique dans tous les domaines (commerce, finance-banque et coopération en matière d'investissement, etc.).

Le début du nouveau millénaire a apporté avec lui des changements politiques en Serbie, et avec eux l'établissement de meilleures relations politiques et économiques bilatérales entre les deux pays. Le partenaire commercial extérieur le plus important de la Serbie est l'Union européenne, en tant que territoire douanier unique, vers lequel la Serbie exporte chaque année environ un tiers de la valeur totale de ses exportations de marchandises. Cette communauté est également le plus grand partenaire serbe en ce qui concerne l'importation de marchandises, donc environ un tiers du total des importations en Serbie provient de l'UE. Le rôle de la France dans ce processus n'est pas anodin. La France est sixième sur la liste des États membres de l'UE à partir desquels la Serbie importe le plus de marchandises, et dixième sur la liste des pays de l'UE vers lesquels les entreprises serbes exportent le plus. Cependant, lorsque nous parlons d'exportateurs serbes, nous devons utiliser ce terme avec prudence, car les plus gros exportateurs de Serbie sont des sociétés à capitaux majoritairement étrangers, c'est-à-dire des investisseurs directs étrangers. La liste des 15 plus grands exportateurs serbes, au cours des dix dernières années, est dominée par les investisseurs étrangers, et les entreprises à capitaux serbes sont plus l'exception que la règle, qui ne figurent généralement qu'en bas de cette liste. La société *Tigar Tyres*, adossée au capital de la société française *Michelin*, fait partie de ces sociétés à capitaux majoritairement étrangers, qui est également le premier exportateur vers le marché français.

En tant que l'un des premiers investissements directs étrangers majeurs, la société *Tigar Tyres* opère en Serbie depuis 2002 et est le troisième exportateur serbe, selon les données de 2021. L'arrivée de *Michelin* en Serbie au tout début de la période de transition était un signe pour que d'autres entreprises françaises investissent dans le secteur automobile serbe, ainsi en 2021, un total de six entreprises françaises produisant des composants automobiles sont présentes sur le marché serbe, tandis que le fonds total de tous les investissements directs étrangers en Serbie, en provenance de France, est d'environ 1,8 milliard d'euros.

La Serbie développe intensément la coopération économique avec la France, tant en commerce extérieur qu'en investissement, et parmi les projets actuellement prioritaires en Serbie auxquels participent des capitaux français, se démarque certainement la concession de l'aéroport de Belgrade donnée à la société française *Vinci*, puis la construction du métro de Belgrade auquel la France participe en tant que créancier, mais aussi en tant que maître d'œuvre avec ses sociétés *Almstom* et *Egis Rail*, ainsi que la construction d'un centre régional de traitement des déchets à Belgrade à Vinča, qui a été confié à la Consortium japonais *Suez-Itochu*.

LES RÉFÉRENCES

- Рапаић, Стеван. 2021. „Привреде земаља Западног Балкана - место и улога Србије”, *Српска политичка мисао*, 71 (1): 169-199. doi: 10.22182/spm.7112021.8
- Сретеновић, Станислав. 2018. „Француско-српски односи, историја и сећање– наслеђе Првог светског рата“, *Наслеђе* 2018 (19): 9-21.
- Adamovich, Svetlana. 1997. “The Revival of Yugoslav Foreign Trade After the Suspension of Sanctions” *International Journal of Politics, Culture and Society* 11(2): 301-324.
- Banchev, Biser. 2019. “Serbia and the European Community Before 1989 – History Forgotten”, *Études balkaniques* LV/2: 212-225. Sofia: Académie Bulgare des Sciences.
- Bataković, Dušan T. 2010. “Préface” dans *La Serbie et la France: une alliance atypique*, dir. Dušan T. Bataković, 8-12. Belgrade: Institut des Études balkaniques.
- Catsiapis, Jean. 2002. “La politique balkanique de la France au cours du XXème siècle”, *Études Helleniques* Vol 10 No 2 (2002): 57-106.
- Cvetković, Vladimir Lj. 2006. *Ekonomski odnosi Jugoslavije i Francuske 1918-1941*. Beograd: Institut za noviju istoriju Srbije.

- De Neuilly, Yves Buchet. 2003. "European External Relations Fields: The Multi-Pillar Issue of Economic Sanctions Against Serbia". <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00269955/>, Последњи приступ: 13.07.2021.
- Francusko-srpska privredna komora (CCFS). 2020. *Francusko ekonomsko prisustvo u Srbiji*, Beograd: CCI France Serbie - Francusko-srpska privredna komora. Последњи приступ: 20.06.2021. <https://www.ccfs.rs/sr/publikacije/francusko-ekonomsko-prisustvo-u-srbiji.html>
- Gnjatović, Dragana. 1991. *Stari drzavni dugovi: Prilog ekonomskoj i politickoj istoriji Srbije i Jugoslavije 1862 – 1941*. Beograd: Ekonomski institut.
- Martinović, Iva. 2021. „Kinezi i Francuzi zajedno grade metro u Beogradu”, *Radio Slobodna Evropa*, Последњи приступ: 20.07.2021. <https://www.slobodnaevropa.org/a/kinezi-i-francuzi-zajedno-grade-metro-u-beogradu/31063895.html>
- Milutinovich, Jugoslav S., Boseman, F. Glenn, and Vrbnovich, Danica L. 1975. "Investment in Yugoslavia: Western Opportunities and Difficulties", *Management International Review* 15 (1): 51-60.
- Ministarstvo finansija Republike Srbije [MFIN]. 2021. „Tekuća makroekonomska kretanja, Jun 2021”, Beograd: Ministarstvo finansija Republike Srbije, Последњи приступ: 20.06.2021. https://www.mfin.gov.rs/upload/media/KqtFKE_60f525cbcd849.pdf
- Nacionalna alijansa za lokalni ekonomski razvoj [NALED]. 2021. „Baza investicija”, Beograd: Nacionalna alijansa za lokalni ekonomski razvoj
- Narodna banka Srbije [NBS]. n.d. „Strana direktna ulaganja, po zemljama, 2010-2020. (BPM6)”, Beograd: Narodna banka Srbije, Последњи приступ: 20.06.2021. https://nbs.rs/sr/drugi-nivo-navigacije/statistika/platni_bilans/
- Obradović, M. 2019. „Vansi pod hipotekom zbog kredita od pola milijarde evra”, *Danas*, Последњи приступ: 20.06.2021. <https://www.danas.rs/ekonomija/vansi-pod-hipotekom-zbog-kredita-od-pola-milijarde-evra/>
- Pavlović, Vojislav G. 2015. *De la Serbie vers la Yougoslavie – La France et la naissance de la Yougoslavie 1878-1918*. Belgrade: Institut des Études balkaniques.
- Popović-Petrović, Ivana. 2000. „Francuska kao spoljnotrgovinski partner Jugoslavije“ u *Jugoslavija i svet*, prir. Rozita Levi, 409-429. Beograd: Institut za međunarodnu politiku i privredu.

- Sotou, Georges-Henri. 2003. "La France et les Balkans de 1944 à 1955", *Balkan studies : biannual publication of the Institute for Balkan Studies* 44 (1-2): 109-136.
- Sretenović, Stanislav. 2009. „Francusko-srpski odnosi u XIX i XX veku“, *Međunarodni problemi* 61 (4): 536-558.
- Republički zavod za statistiku Srbije [RZS]. 2002. *Statistički godišnjak Srbije 2002*, Beograd: Republički zavod za statistiku Srbije.
- Republički zavod za statistiku Srbije [RZS]. 2011. *Statistički godišnjak Srbije 2011*, Beograd: Republički zavod za statistiku Srbije.
- Republički zavod za statistiku Srbije [RZS]. 2012. *Statistički godišnjak Srbije 2012*, Beograd: Republički zavod za statistiku Srbije.
- Republički zavod za statistiku Srbije [RZS]. 2013. *Statistički godišnjak Srbije 2013*, Beograd: Republički zavod za statistiku Srbije.
- Republički zavod za statistiku Srbije [RZS]. 2014. *Statistički godišnjak Srbije 2014*, Beograd: Republički zavod za statistiku Srbije.
- Republički zavod za statistiku Srbije [RZS]. 2015. *Statistički godišnjak Srbije 2015*, Beograd: Republički zavod za statistiku Srbije.
- Republički zavod za statistiku Srbije [RZS]. 2016. *Statistički godišnjak Srbije 2016*, Beograd: Republički zavod za statistiku Srbije.
- Republički zavod za statistiku Srbije [RZS]. 2017. *Statistički godišnjak Srbije 2017*, Beograd: Republički zavod za statistiku Srbije.
- Republički zavod za statistiku Srbije [RZS]. 2018. *Statistički godišnjak Srbije 2018*, Beograd: Republički zavod za statistiku Srbije.
- Republički zavod za statistiku Srbije [RZS]. 2019. *Statistički godišnjak Srbije 2019*, Beograd: Republički zavod za statistiku Srbije.
- Republički zavod za statistiku Srbije [RZS]. 2020. *Statistički godišnjak Srbije 2020*, Beograd: Republički zavod za statistiku Srbije.
- Troudes, Alexis. 2010. "La France et la Serbie 1915-1918 : cooperation militaire, implantation économique et échanges culturels" dans *La Serbie et la France: une alliance atypique*, dir. Dušan T. Bataković, 337-360. Belgrade: Institut des Études balkaniques.
- Vinaver, Vuk. 1985. *Jugoslavija i Francuska između dva svetska rata (Da li je Jugoslavija bila francuski „satelit“)*, Beograd: Institut za savremenu istoriju.
- Zakon o potvrđivanju Aneksa 1 Sporazuma između vlade Republike Srbije i Vlade Republike Francuske o saradnji u oblasti sprovođenja prioritetnih projekata u Republici Srbiji, Последњи приступ: 20.07.2021. http://www.parlament.gov.rs/upload/archive/files/lat/pdf/predlozi_zakona/2021/581-21%20-%20Lat.pdf

- Wood, Pia Christina. 1994. "France and the post coldwar order: The case of Yugoslavia", *European Security*3:1, 129-152, doi:10.1080/09662839408407156
- World Trade Organization [WTO]. 2020. "Trade Profiles – Serbia". World Trade Organization. Последњи приступ: 20.06.2021. https://www.wto.org/english/res_e/statis_e/daily_update_e/trade_profiles/RS_e.pdf

Стеван Рапаић

Андреа Матијевић

ЕКОНОМСКИ ОДНОСИ ФРАНЦУСКЕ И СРБИЈЕ – ИСТОРИЈСКИ ПРИКАЗ И САВРЕМЕНЕ ТЕНДЕНЦИЈЕ

Резиме

У овом раду аутори настоје да на систематичан начин прикажу еволуцију економских односа Србије и Француске. С тим циљем, аутори полазе од прегледа историјата економских односа, који је неопходан за разумевање савременог контекста. Историјски преглед подразумева анализу економских односа Србије и Француске кроз следеће етапе: 1. 1878-1918; 2. 1918-1939; 3. 1945-1991, и 4. 1991-2000. Савремене тенденције испитују се за период од политичких промена у Србији 2000. године до 2020. године. Историјат економских односа указује на важност нивоа економске сарадње за карактер свеукупних политичких односа између државе. Готово по правилу уочава се да је виши ниво економске сарадње резултирао унапређењу политичких односа две државе, и обратно, а да 1990-е године представљају период најнижих економских и политичких односа у историји односа Србије и Француске. Са овим нивоом економских односа ушло се у нови миленијум. Посматрање периода након 2000-их ипак указује на унапређивање економских односа две државе, посматрано кроз односе спољнотрговинске размене и кретање страних директних инвестиција (СДИ). Основ унапређења односа представља либерализација трговинских односа Србије и Европске уније (ЕУ) постигнута закључивањем Споразума о стабилизацији и придруживању (ССП), као и долазак француских компанија у Србију који

је започет још почетком 2000-их отварањем српске привреде. Овакав развој догађаја представља основ за оптимистична очекивања о продуктивној економској сарадњи две државе и у годинама које долазе.

Кључне речи: Србија, Француска, спољнотрговинска размена, стране директне инвестиције, Европска унија

* Овај рад је примљен 1. септембра 2021. године, а прихваћен за објављивање 23. децембра 2021.